

Procès-verbal de l'Assemblée générale
étudiante de l'Association Étudiante du
Cégep de Sainte-Foy tenue le mercredi
8 septembre 2021 au Petit-Amphi de
12h à 14h

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Procédures
 - 2.1. Élection du présidium
 - 2.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.3. Lecture et adoption du dernier procès-verbal d'Assemblée générale
3. Fondation du Cégep de Sainte-Foy
4. Budget
5. Élections
 - 5.1. Présentation des postes et obligation du passeport vaccinal
 - 5.2. Trésorerie
 - 5.3. Coordination aux comités thématiques
 - 5.4. Coordination aux communications et à la mobilisation
 - 5.5. Coordination aux affaires internes
 - 5.6. Coordination aux affaires externes
 - 5.7. Coordination aux affaires pédagogiques
 - 5.8. Coordination aux affaires socioculturelles
 - 5.9. Chargé-e de projet (priorité aux 1^{ère} années)
6. Tenue d'un référendum de grève pour la manifestation mondiale pour le climat 2021
7. Varia
8. Fermeture

Présences :

Laetitia Bordainville (2137243), Naomé Côté (2137911), Alexandre Jean (2144879), Gabriel Tremblay (2141859), Antoine Ouellet (2061843), David Poulain (2162507), Arianne Delisle (2139512), Louis Pépin (2144515), Daphné Turmel (2134767), Victoria Bolduc (2162091), Heloise Nadeau (2140810), Maud Guenette (2164078), Emmanuel Brouillette (1936315), Guillaume Bergeron (2138131), Roxann Seward (2141028), Jacob Faguy (1942608), Samael Lapierre (2039869), Léo Yockell (2162345), Judith Bourgeois (2162930), Marianne Dumont (1738489), Émile Painchaud (1941505), Laura Maheu (2134022), Élysabeth Dufresne (2133263), Véronique Dufour (1436281), Chloé Pothier (2034216), Laurence Lajoie (2163822), Amélie Ouellet (2111220), Aurélie Labrecque (2041268), 2141779, Sophie Leblond (2138249), Arthur Thompson (1936648), Maude Fournier (2036484), Jessica Lessard (2033804), Raphaël Croteau (2033626), Marylou Bugeou (2062750), Noah Francoeur-Lebel (1942084), Jade Martel (1548532), Marc-Olivier Lajoie (2141978), Christian Voicu (2137770), Jules Louis (1939392), Elisabeth Sirois (1939682), Olivier Bacant 2036260), Maëlie Bergeron (2035748), Marianne Tremblay (2035746), Simon Chartrand (2162871), Annamaria Adame-Cloutier (2163598), Shella Bisson (2137992), Patrick Clair (2101590), Allison Carmichael (2133644), Myriam Blanchet (2163700), Thierry Gagné (2163491), Marylou Viger (2160049), Rosalie Trottier (2136066), Marie-Sophie Prévost (2139762), Valérie Montour (2041763), Maicha McKay (2041411), Charles Dubé (2145504), Pier Luc Ouimet (2163429), Rose Côté (1941406), Patrick Poulin (2163073), Emmie Lessard 2039637), Émile Savard Tardif (1839292), Madeleine Huard (2036407), Noémie 2035048, Chloé Valle 2035743, Victor Gagné (1938608), Geermaine Bélanger (2033347), Eve Myrand Monnier (2038006), Lea Sénéchal (2138571), Zachary Pelletier (2164123), Elyane Gauthier (2144154), Molly Michaud (2139530), Renaud Fortin 2044142, Kalyana 21372309

1. Ouverture de l'Assemblée

Émile Painchaud propose l'ouverture de l'Assemblée, appuyé par Valérie Montour.

2. Procédures

2.1. Élection du présidium

Madeleine Huard propose Maya Labrosse à la présidence et Francis Lacroix au secrétariat, appuyé par Laura Maheux.

2.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après la lecture de l'ordre du jour, Simon Chartrand en propose l'adoption, appuyé par Jessica Lessard Chamberland.

2.3. Lecture et adoption du dernier procès-verbal d'Assemblée générale

Puisqu'il n'a pas été acheminé d'avance, Pierre-Luc Ouimet propose de mettre en dépôt, appuyé par Simon Chartrand.

3. Fondation du Cégep de Sainte-Foy

Émile Savard-Tardif fait une présentation rappelant l'histoire de nos positions concernant notre financement à la Fondation.

En 2018-2019, la contribution à la Fondation était de 12\$.

Il avait été voté :

Que la contribution soit effective pour un an, qu'elle soit automatiquement prélevée à l'intérieur des frais d'inscription, qu'elle soit remboursable avant la date limite d'abandon des cours prévue au calendrier scolaire, que le formulaire de remboursement soit disponible aux locaux de l'Association étudiante et de la Fondation et que les fonds soient divisés comme suit :

Fonds de bourses: 80 %

Aide financière: 50 %

Mérite étudiant 30 %

Fonds de coopération internationale: 20 %

Le montant sera divisé à parts égales entre les sessions d'automne et d'hiver

La proposition avait été adoptée à majorité.

À l'hiver 2019, l'Assemblée avait revu les pourcentages octroyés à chaque fond et adopté cette proposition :

Aide financière : 100 %

Mérite étudiant : 0 %

Coopération internationale : 0 %

Aujourd'hui, c'est environ 75 000 \$ par année qui est donné à la Fondation (12\$ de cotisation par étudiant·e·s).

Émile Savard-Tardif propose :

Que la contribution de l'Association étudiante à la Fondation soit distribuée de la manière suivante :

Aide financière : 80 %

Mérite et persévérance : 10 %

Fond de coopération internationale : 10 %

Que la cotisation soit automatiquement prélevée à l'intérieur des frais d'inscription, qu'elle soit remboursable avant la date limite d'abandon des cours prévue au calendrier

scolaire à l'aide du formulaire disponible sur notre site internet et aux locaux de la Fondation.

Que l'AECSF demande à la Fondation de faire partie du processus de sélection des bourses de mérite et de coopération internationale, de telle sorte qu'il y ait une présence étudiante sur les comités d'octroi des bourses et pour s'assurer qu'elles correspondent aux valeurs et missions de l'Association étudiante.

La proposition est appuyée par Myriam Blanchette.

Précision : qu'il soit bien clair que si cette proposition est battue, nous conservons notre position initiale, à savoir 100 % aide financière.

Période de question : Qu'est-ce que la coopération internationale ? Il s'agit d'un fond pour aider des étudiant-e-s à se rendre à l'étranger dans le cadre de leurs études.

Qu'est-ce que la persévérance ? Il s'agit d'un fond récompensant des étudiant-e-s qui ont préservé durant leurs études.

Qu'est-ce que le fond d'aide ? Il s'agit d'un fond aidant les étudiant-e-s qui ont des besoins financiers liés entre autres à la précarité financière.

Valérie Montour demande le vote.

Maïcha Lazo-Mackay demande une plénière de 1 minute, appuyé par Simon Chartrand.

Valérie explique qu'elle veut mettre plus d'argent dans le fond de coopération.

La plénière prend fin. Valérie Montour retire sa demande de vote.

Valérie Montour propose un amendement à la proposition initiale pour que la première partie se lise comme suit :

Que la contribution de l'Association étudiante à la Fondation soit distribuée de la manière suivante :

Aide financière : 90 %

Mérite et persévérance : 0 %

Fond de coopération internationale : 10 %

Appuyé par Émile Painchaud.

L'amendement est adopté à l'unanimité

Retour à la proposition initiale qui se lit maintenant comme suit :

Que la contribution de l'Association étudiante à la Fondation soit distribuée de la manière suivante :

Aide financière : 90 %

Mérite et persévérance : 0 %

Fond de coopération internationale : 10 %

Que la cotisation soit automatiquement prélevée à l'intérieur des frais d'inscription, qu'elle soit remboursable avant la date limite d'abandon des cours prévue au calendrier scolaire à l'aide du formulaire disponible sur notre site internet et aux locaux de la Fondation.

Que l'AECSF demande à la Fondation de faire partie du processus de sélection des bourses de mérite et de coopération internationale, de telle sorte qu'il y ait une présence étudiante sur les comités d'octroi des bourses et pour s'assurer qu'elles correspondent aux valeurs et missions de l'Association étudiante.

Aucune demande de vote. **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

4. Budget

N'ayant aucune trésorerie d'active, le Conseil exécutif a mandaté Francis Lacroix, attaché politique à l'AECSF, pour préparer le budget et en faire la présentation. Francis explique les grandes lignes : l'année dernière ayant été une année pandémique, nous avons eu beaucoup de surplus, soit environ 40 000 \$ affecté à des postes budgétaires qui n'ont finalement pas été dépensés. Les dépenses principales sont les salaires, le budget de fonctionnement de l'Asso, qui a été au minimum, et des dépenses pour des projets durables. Les grandes disparités entre les prévisions et le budget réel sont : honoraire professionnels (5000 \$ de dépensé au lieu du 800 \$ prévu), car nous opérons une refonte de la comptabilité pour qu'elle soit plus simple et moins coûteuse à gérer à long-terme ; aide financière 13 000 \$ de dépensé au lieu du 8 600 \$ prévu), car il y a eu plus d'étudiant-e-s dans le besoin à cause de la pandémie qui a continué ; projet à long-terme (15 000 \$ de dépensé au lieu de 63 000 \$), car nous voulions nous donner de la flexibilité dans les dépenses l'an dernier, mais que nous n'avons pas eu, dans les faits, à financer autant de projets.

L'AECSF vous présente maintenant un budget de retour à la "normale", avec une augmentation du financement pour les comités et une diminution du fond de roulement (le virage numérique fait en sorte que beaucoup de choses coûteront moins chères (impression, frais bancaires et administratifs, frais de gestion). Les cotisations étudiantes rapportant plus en raison du grand nombre d'étudiant-e-s cette année, les surplus seraient de 10 236 \$.

Madeleine Huard propose d'adopter les prévisions budgétaires tels que présentées, appuyé par Zachary Pelletier.

Émile Painchaud propose un amendement : changer 13 500 \$ du budget de l'Impro pour 16 000 \$, Maïcha Lazo-Mackay appuie.

Présentation d'Émile Painchaud.

Demande de budget : Impro

Le Comité Impro de l'Association étudiante du Cégep de Sainte-Foy demande qu'un budget de 16 000 \$ lui soit accordé pour l'ensemble de l'année scolaire 2021-2022. Cette demande est faite en considérant les coûts reliés à l'improvisation au Cégep et à l'importance du comité au sein de l'AECSF.

Voici les coûts potentiels :

- Les coachs des trois équipes recevront ensemble cette année 9000 \$ en paye, soit environ 3000 \$ chacun ;
- La partie du budget étant utilisée pour payer les tournois auxquels les Vomes participent au cours de l'année ;
- Les coûts reliés à la tenue de matchs au Cégep de Sainte-Foy (sécurité et technique) ;
- Les coûts reliés à la tenue d'un tournoi d'improvisation de niveau collégial : Les Grenadines ;
- L'achat de jerseys d'impro pour les membres du comité ;
- Projet de peinture des cases du local d'impro.

Ensuite, les sources de revenu potentielles :

- L'organisation d'un tournoi d'improvisation de niveau secondaire, auquel chaque équipe y participant se doit de payer l'entrée : Les Grenadines ;
- L'organisation d'un tournoi d'improvisation ouverts aux improvisateurs de Québec : Le Duo-Tang.

Maintenant, pour l'importance du comité au Cégep de Sainte-Foy :

- Il est composé d'environ 21 personnes chaque année ;
- Il contribue grandement à la vie étudiante au Cégep ;
- Il offre une activité à la population étudiante : celle-ci peut assister aux matchs.

Période de questions :

Le budget est pour 21 personnes ? Oui, mais ça contribue à la vie étudiante.

Est-ce que ça nuit aux activités de l'Asso ? Non, aucune activité ne serait limitée à cause de ça.

Un coach d'impro, ça coach quoi ? De l'impro ! Comme pour les sports, ça demande une certaine discipline.

Patrick Poulain demande le vote.

59 pours, 4 contres, 11 absentions

La proposition est adopté à majorité.

Rose Côté fait une proposition d'amendement : changer 1000 \$ pour 6 300 \$ à l'Éclo, appuyé par Emmanuel Brouillette.

Le journal souhaite se réunir dans des locaux plus grands à l'extérieur du Cégep. Il souhaite, aussi et surtout, produire des exemplaires de journaux papiers qui feront drastiquement monter les coûts du journal.

Période de questions :

Pourquoi ce n'est pas en ligne ? Parce que c'est important de faire en présentiel et d'offrir un journal papier pour les publier et permettre à la population étudiante d'avoir une expérience de ce type.

La librairie St-Jean va également faire la distribution du journal papier.

Vous faites combien d'éditions par année. Deux (environ 2 500 \$ par éditions).

Aucune demande de vote. Adopté à l'unanimité.

5. Élections

5.1. Présentation des postes

Emmie Lessard présente les postes un à un en fournissant une courte description.

5.2. Trésorerie

5.3. Coordination aux comités thématiques

5.4. Coordination aux communications et à la mobilisation

5.5. Coordination aux affaires internes

5.6. Coordination aux affaires externes

5.7. Coordination aux affaires pédagogiques

5.8. Coordination aux affaires socioculturelles

5.9. Chargé-e de projet (priorité aux 1^{ère} années)

Une période de candidature est ouverte pour l'ensemble des postes. Les personnes intéressées peuvent se présenter à n'importe quelle poste.

Patrick Poulain : Trésorerie

Simon Chartrand : Coordination externe

Jules Bouyer : Coordination à la communication et aux médias

Antoine Ouellet : Trésorerie

Émile Savard-Tardif : Coordination aux comités thématiques

Germaine Boulanger : Chargée de projet

Noah Francoeur Lebel : Coordination aux affaires socioculturelles

Après une brève présentation par chaque candidat-e, il est proposé par Elisabeth Sirois d'adopter en bloc les candidat-e-s dont le poste n'est pas en élection contre une autre personne, appuyé par Maude Fournier

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les deux candidats à la Trésorerie sortent de la salle. Une période de délibération s'ensuit et les membres sont appelés à voter :

Votes pour Antoine : 46

Votes pour Patrick : 9

Chaise : 0

Abstention : 6

Antoine Ouellet est élu à majorité.

5. Tenue d'un référendum de grève pour la manifestation mondiale pour le climat 2021

Présentation d'Émile Painchaud

Le 24 septembre prochain, la population étudiante du Cégep de Sainte-Foy se doit d'aller manifester pour le climat.

Considérant que nous nous trouvons présentement dans un moment historique, où les connaissances scientifiques (notamment le dernier rapport du GIEC) et les savoirs autochtones sont à notre disposition et où nous détenons les moyens techniques pour limiter les changements climatiques, mais où la volonté politique fait défaut ;

Considérant que, malgré sa cible de réduction de 37,5% de GES d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990, le Québec continue à augmenter ses émissions de GES, notamment en allant de l'avant avec des projets polluants tel la Zone d'innovation Littoral Est, ou encore le 3e lien autoroutier entre Québec et Lévis ;

Considérant que, malgré sa cible de réduction de 30% des GES par rapport au niveau de 2005 fixé en 2016, le gouvernement canadien continue de subventionner largement le développement du secteur des énergies fossiles, notamment pour l'exploration, la production et l'exportation de combustibles fossiles, et ce, au détriment des énergies renouvelables ;

Considérant que cette journée représente un triple moyen d'action, puisqu'elle permet (1) de faire pression sur nos gouvernements, notamment au fédéral, qui sera munis d'un tout nouveau gouvernement à qui un message fort doit être envoyé, (2) qu'elle permet aux étudiant.e.s de participer aux actions qui auront lieu lors de cette journée, et (3) qu'elle permet de réactiver le débat public sur les enjeux environnementaux et sociaux ;

Considérant que la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES) a un appel à la grève pour la journée internationale de la mobilisation pour le climat, qui se déroulera le 24 septembre 2021 :

Je propose qu'en premier lieu, L'AECSF demande à la direction et au syndicat des profs une levée de cours intersyndicale. à partir de 12h00, le 24 septembre, pour la manifestation mondiale pour le climat de cette même journée.

En second lieu, dans le cas du refus d'une levée de cours, un référendum de grève serait organisé sur Omnivox pour la journée du 24 septembre.

En cas de grève, une deuxième demande de levée de cours serait faite par l'AECSF à la direction, avec cette fois-ci l'appui d'un vote de grève étudiante.

En cas d'un deuxième refus de levée de cours, des piquets de grève devraient être tenus sur le campus le matin de la manifestation du 24 septembre.

Louis Pépin appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Varia

Aucun varia.

7. Fermeture

Simon Chartrand propose la fermeture de la réunion, appuyé par Léo Yokel.